

TERGNIER

infos

FOCUS

ÉLECTIONS VOS NOUVEAUX ÉLUS OFFICIELLEMENT INSTALLÉS



Page 9

MICRO FORÊT

Page 19

GARDERIE

Page 24

FÊTE PATRONALE



FOCUS - p.13
PRÉSENTATION DE VOS ÉLUS



ACTUALITÉS - p.7
SUIVEZ LA VILLE SUR LES
RÉSEAUX !



LA FRETTE - p.16
LA FERME PÉDAGOGIQUE
EN IMAGES

RETOUR EN IMAGES	4
ACTUALITÉS	6
CULTURE POUR TOUS ET PATRIMOINE HISTORIQUE	8
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, ÉQUIPEMENT ET DE STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE	8
URBANISME, PATRIMOINE MUNICIPAL ET HABITAT DIGNE	9
ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE	10
ÉDUCATION POPULAIRE	11

SOLIDARITÉS ET FAMILLES	11 / 21
SUIVI DES CHANTIERS	12
FOCUS	13
BASE NAUTIQUE DE LA FRETTE ET TOURISME	16
CCAS	18
INSERTION DES JEUNES	18
RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET RESTAURATION MUNICIPALE	19

TEMPS PÉRISCOLAIRES ET GARDERIES	19
SPORTS, ÉQUIPEMENTS ET ÉVÉNEMENTS SPORTIFS	22
VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS MUNICIPALES	24
AINÉS	24
AGENDA	25
DROIT DES FEMMES, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET ÉTAT CIVIL	29



AGENDA - p.26

PRÉVENTION ET PROTECTION DES TERNOIS	29
INFOS PRATIQUES	30



Aurélien Gall
Maire de Tergnier

Chères Ternoises, Chers Ternois,

C'est avec un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous pour la première fois à travers les pages du « Tergnier infos ». L'élection qui vient de s'achever marque le début d'un nouveau chapitre pour notre commune, et je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée.

Nous sommes l'équipe municipale de tous les Ternois. Que vous ayez porté votre choix sur notre projet ou non, notre engagement restera impartial et dévoué. Une élection est un temps de débat, mais le mandat qui s'ouvre est celui de l'unité. Notre boussole sera l'intérêt général.

Notre volonté est de poursuivre sans attendre le travail en faveur des habitants, tout en apportant l'élan nécessaire aux défis de demain. Trois piliers guideront notre action :

- Le cadre de vie : nous agissons pour une ville plus verte, plus propre et sécurisée, où chaque quartier bénéficie de l'attention qu'il mérite.
- L'attractivité : Tergnier doit continuer de rayonner. Nous soutiendrons nos commerces, nos entreprises, nos associations pour poursuivre le travail engagé afin de construire une ville dynamique et moderne.
- Le bien vivre-ensemble : la solidarité est l'âme de notre ville. Nous veillerons à ce que personne ne soit laissé au bord du chemin, en renforçant les liens intergénérationnels et la proximité des services publics.

Au fil des pages de ce numéro, vous découvrirez le visage des élus qui composent votre nouvelle équipe municipale. Vous y trouverez également un aperçu de nos premières réalisations et des projets que nous lançons dès à présent.

Ce magazine est le vôtre. Il est le reflet d'une municipalité à votre écoute, transparente et déterminée à faire de Tergnier une ville où il fait bon vivre, s'épanouir et entreprendre.

Belle lecture à toutes et à tous.

TERGNIER
infos

EST ÉGALEMENT DISPONIBLE
SUR VILLE-TERGNIER.FR

Aurélien Gall

1. Le sens de la fête

C'est un rendez-vous que beaucoup ne manqueraient sous aucun prétexte ! Les après-midi festifs des 11 et 17 janvier dernier ont fait carton plein avec près de 300 convives à chaque rendez-vous.

2. Solidarité

Expositions, escape game, atelier d'écriture, séances de yoga, séance d'information et atelier couture : du 2 au 21 mars, les services de la ville se sont mobilisés à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

3. Un grand merci

Lors de la cérémonie du 2 février, 37 diplômes ont été remis aux bénévoles, associations, écoles, services et établissements en remerciement de leur mobilisation à l'édition 2025 du Téléthon.

4. Vœux du Maire

Le mardi 20 janvier, Michel Carreau a présenté, avec beaucoup d'émotion, ses derniers vœux aux services publics et à la population. Un moment à la fois simple et solennel, qui a permis de se retrouver et d'échanger.

5. Partager une passion

Avec le concept des « Cartes blanches », la Médiathèque L'Oiseau « Lire » propose à chacun de pouvoir partager une passion ou un hobby en animant un atelier ou une rencontre. Le 7 février, une dizaine de participants se sont initiés au moulage en plâtre avec Cindy.

6. Renouveau

Au quartier Roosevelt, l'immeuble Bretagne-Auvergne, qui datait de 1972, et le Normandie, de 1966, ont fini d'être détruits au mois de mars. Les travaux, menés par l'OPAL, vont se poursuivre avec la construction de 12 maisons individuelles et de la future agence locale.

Plus de photos et vidéos
dans les albums
sur ville-tergnier.fr







Être maire, c'est assumer une responsabilité majeure et être en permanence à l'écoute des attentes de chacun.

Aurélien Gall, nouveau maire de Tergnier

Lors du conseil de mise en place le 20 mars dernier, Aurélien Gall a été élu nouveau maire de Tergnier. Rencontre.

Tout d'abord, Aurélien, pouvez-vous vous présenter ? Quel est votre parcours ?

J'ai 43 ans. Je suis 1^{er} adjoint sortant en charge des finances et conseiller départemental. Je suis né dans l'Aisne et j'ai effectué mes études à Perpignan. Sur le plan professionnel, j'ai d'abord été encadrant sur un chantier d'insertion avant de devenir formateur à la Chambre d'agriculture de l'Aisne. Aujourd'hui, je bénéficie d'une disponibilité qui me permet de me consacrer pleinement à mes engagements.

Comment vous sentez-vous avec l'écharpe de maire ?

C'est une fonction qui implique un

grand sens des responsabilités. Il existe une véritable marche entre le rôle d'adjoint et celui de maire. Il faut être encore plus à l'écoute des attentes de chacun. Le maire est l'élu en première ligne.

Quelles sont vos priorités pour les prochains mois ?

Ma priorité est que Tergnier retrouve toute sa place dans le département. Ce mandat sera consacré à en faire une ville attractive : améliorer le cadre de vie, renforcer les services à la population et soutenir le développement économique du territoire.

En quoi votre fonction précédente de premier adjoint vous est-elle

utile aujourd'hui ?

Elle m'a permis d'acquérir une vision transversale des dossiers. Même s'il existe une différence importante entre les deux fonctions, je connais déjà bien le fonctionnement de la ville et les principaux enjeux. Cela me permet d'être opérationnel dès le début du mandat.

Avez-vous d'autres passions que la politique ?

Oui, bien sûr ! Je pratique la colombophilie depuis 30 ans et je participe à des courses au sein du club de Tergnier. Je m'intéresse également à l'ornithologie.

Tellement de choses à vous dire : suivez l'actualité de la ville !

Actualités municipales, projets, événements culturels, flash infos... de nombreux supports sont disponibles pour rester informé et suivre l'actualité de Tergnier. Voici un point sur nos médias.

Plusieurs canaux d'information simples, rapides et accessibles sont à portée de clic !

Newsletters

Deux newsletters sont éditées chaque mois. La newsletter « Ville » vous informe sur les projets municipaux, la vie locale, les événements. Avec la newsletter « Culture », recevez un rappel des spectacles, expositions, animations et autres rendez-vous proposés au Centre Culturel Municipal François Mitterrand, à la Médiathèque L'Oiseau « Lire » et au Conservatoire Municipal de Musique. Abonnez-vous :



Réseaux sociaux

Plusieurs services sont présents sur les réseaux sociaux. Vous pouvez suivre :

- La **Ville** sur Facebook, Instagram, YouTube et LinkedIn : Ville de Tergnier
- le **Centre Culturel Municipal François Mitterrand** sur Facebook et

Instagram

- la **Médiathèque L'Oiseau « Lire »** sur Facebook et Instagram
- le **Conservatoire municipal de musique** sur Facebook
- la **Base de loisirs de La Frette** sur Facebook

Commémorations

Dimanche 26 avril à 11h :

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

Vendredi 8 mai à 9h30 :

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Samedi 6 juin à 11h :

Commémoration de la bataille de Tergnier

Lundi 8 juin à 18h :

Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine

Jeudi 18 juin à 18h :

Journée nationale commémorative de l'appel historique de Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi





CULTURE POUR TOUS ET PATRIMOINE HISTORIQUE

Mélanie Gall-Berdal, Adjointe

Empreintes de la mémoire industrielle ternoise



L'histoire de Tergnier témoigne d'un passé industriel riche qui a profondément façonné l'identité de la commune. Pour mettre en valeur cet héritage, des installations ont été mises en place sur plusieurs sites emblématiques. Le premier monument, une poche de fusion, a été inauguré le 9 février à l'emplacement de l'ancienne fonderie, où se situe

aujourd'hui le Centre de Vie Jacques Desallangre. D'autres panneaux ont été mis en places sur les sites historiques des anciennes bonneterie (rue de la Bonneterie) et raffinerie (rue de la Raffinerie). D'autres lieux viendront s'ajouter progressivement, constituant à terme un parcours de la Mémoire industrielle ternoise.



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, ÉQUIPEMENT ET STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE

Paulo De Sousa, Adjoint



Transition écologique : la toiture des Services techniques se concrétise

Depuis le début du mois d'avril, l'installation des panneaux photovoltaïques sur la toiture des Services techniques est en cours. Pour permettre la pose de ces derniers, un renforcement de la charpente a dû être opéré courant janvier. Ces travaux étaient nécessaires pour assurer la solidité de la structure. Au total, 320 m² de panneaux vont être installés. Une

fois achevée, la centrale solaire sera en autoconsommation collective. C'est à dire que l'électricité produite alimentera plusieurs sites municipaux : les Services techniques, la Mairie, la Maternelle Malraux et le Groupe scolaire Blériot.

Financé par :





URBANISME, PATRIMOINE MUNICIPAL ET HABITAT DIGNE

Fortunato Bianchini, Adjoint



Stéphanie Muller, Maire déléguée de Quesy

Une micro forêt urbaine place Paul Hauriez

Un nouveau coin de verdure a vu le jour au secteur Paul Hauriez. Arbres et plantes récemment plantés viennent embellir cet espace, dont les places de parking seront également bientôt réaménagées.

À Quesy-Cité, le secteur Paul Hauriez, situé près du gymnase Lentin et non loin de l'école Dautry, offre désormais un nouveau visage. Une micro forêt urbaine y a poussé. L'objectif était de déminéraliser cette zone peu esthétique pour redonner toute sa place à la nature en ville et offrir aux habitants du quartier un cadre de vie plus agréable, plus frais et plus durable. Les travaux ont concerné la place ainsi que le rond-point attenant. Après des travaux de reprise des bordures et d'enrobée en août, les plantations ont été effectuées courant novembre. Ces aménagements favorisent la biodiversité tout en embellissant

le quartier. Les essences choisies, locales et variées, s'adaptent au climat et permettent de limiter l'impact des fortes chaleurs estivales. En plus de rafraîchir l'air et de rendre le site plus accueillant, la micro forêt urbaine a enfin une utilité en terme de gestion des eaux puisque les sols perméables vont limiter le ruissellement de l'eau de pluie et ainsi favoriser le rechargement des nappes phréatiques. Quelques ajouts, tels que des bancs, une prairie fleurie et des hôtels à insectes viendront achever prochainement l'espace. La reprise des emplacements de stationnement est également prévue.

“
En chiffres

Surface désimperméabilisée :
550 m²

Nombre de plantations :
1375 végétaux
8 arbres haute tige

Coût global de l'opération :
97 100€

”





ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE

Naïma Ben Balla , Conseillère municipale déléguée

Le Mijoté : une nouvelle adresse gourmande

Depuis le 29 janvier dernier, Le Mijoté a ouvert ses portes aux gourmets. Ce bar-restaurant met à l'honneur la cuisine française traditionnelle. Aux commandes de ce nouvel établissement, Kévin Dos Santos Garcia et Rémy Victorien proposent une cuisine simple et authentique avec des plats faits maison et de saison. Le Mijoté propose une formule renouvelée régulièrement avec un menu composé de trois entrées, deux plats et trois desserts. Un plat du jour est également proposé les vendredis et dimanches. Côté accueil, l'établissement dispose d'une salle pouvant recevoir 45 couverts et d'une terrasse de 40 places, idéale pour profiter des beaux jours. Le restaurant propose également une salle de réception disponible à la location, pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes assises, adaptée à l'organisation d'événements.



Le Mijoté :
Du jeudi au lundi, de 10h à 14h et de
17h à 22h

55 avenue Jean Jaurès
restaurantlemijote02@gmail.com
Réservations au 09 81 59 49 25

KL MOD : un nouveau commerce à la pépinière

À la Pépinière du commerce, la boutique KL MOD, ouverte le 5 février dernier, est dédiée à la couture et aux retouches de vêtements. Kathie Legrand y vend ses créations cousues main. Une partie du magasin est consacrée aux articles pour bébés et enfants : capes de bain, gants, bavoirs, lingettes et cotons réutilisables, turbulettes ou encore sacs. La boutique propose de l'autre côté du linge de maison, parmi lequel des essuie-tout réutilisables, des cotons lavables, des maniques, coussins, etc. Chaque article peut être personnalisé avec une broderie, réalisée directement dans l'atelier de la boutique. Les modèles peuvent aussi être entièrement composés en sélectionnant parmi un large choix de tissus exposés en magasin.



En complément de son activité de création, Kathie Legrand propose un service de retouches de vêtements et de couture sur-mesure.

KL MOD
18 boulevard Gambetta
les Lundis, mardis, jeudis, vendredis
et samedis : 9h30-18h



ÉDUCATION POPULAIRE

Foucauld Giuliani, Conseiller municipal délégué

Conseil Municipal des Jeunes

Une jeunesse engagée au cœur de la vie locale

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été officiellement installé le 7 mars dernier. Composé de neuf jeunes élus, collégiens et lycéens ternois, ce nouveau conseil incarne l'engagement et la volonté de la jeunesse de participer activement à la vie de la commune. Depuis leur élection en décembre 2025, les membres du CMJ se réunissent régulièrement, à raison de quatre rencontres par mois. Ces temps de travail leur ont permis de réaliser un premier état des lieux et d'identifier plusieurs thématiques prioritaires : l'insécurité, les incivilités, l'isolement et l'environnement. Motivés et investis, les jeunes élus



souhaitent désormais passer à l'action en développant des projets concrets dans ces domaines. Parmi leurs idées, la création d'un club

citoyen visant à sensibiliser d'autres jeunes et à les mobiliser autour d'initiatives collectives.



SOLIDARITÉS ET FAMILLES

Loïc Viéville, Adjoint

Nouvelle aire de jeux : un espace pour les tout-petits



Image d'illustration de la future aire de jeux

Après l'aménagement de l'aire de jeux quartier Roosevelt et du terrain d'activités au quartier Paul Doloy, des travaux sont prévus dans le quartier du Pommelotier. L'installation d'une nouvelle aire de jeux destinée aux enfants de 2 à 6 ans

est en projet. Cet espace comprendra une balançoire, un toboggan et un ou deux jeux à ressort, le tout aménagé en préservant les arbres existants pour conserver l'ombre et la fraîcheur naturelle du site. Une double clôture avec un accès, soit par la Maison de la Petite Enfance



(MEF), soit par le cœur du quartier sera installée. Cette configuration permettra de privatiser l'aire de jeux lorsque la MEF accueillera des enfants de l'accueil de loisirs et sinon restera ouverte à tous.



SUIVI DES CHANTIERS

Nicolas Féton, Conseiller municipal délégué

Centre de secours de Tergnier : le chantier avance

Le projet d'extension et de modernisation du centre du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), engagé depuis l'automne 2024, se concrétise. Ce chantier vise à améliorer les conditions d'accueil et de travail des équipes.

Engagés à l'automne 2024, les travaux d'extension et de modernisation du centre du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) poursuivent leur progression. Pour rappel, ce projet est conduit dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée par le SDIS à la Ville de Tergnier. Une pré-réception partielle des travaux a eu lieu en fin d'année dernière. Sur la partie extension, qui représente une surface de 609 m², les principaux aménagements intérieurs sont désormais finalisés, comme le carrelage, les enduits, la peinture et mise en place des équipements. Les prochaines étapes porteront

sur la mise en service des installations ainsi que sur la réalisation des aménagements extérieurs, dont une piste de lavage et des places de stationnement. Les équipes du SDIS commencent d'ores et déjà à investir les locaux, notamment les dortoirs, vestiaires et sanitaires, améliorant concrètement leurs conditions de travail et de repos. Une fois la phase d'extension entièrement terminée, le projet se poursuivra par la réhabilitation des bâtiments existants, permettant de gagner en surface, d'optimiser les espaces et d'offrir des infrastructures encore plus adaptées aux exigences opérationnelles des sapeurs-

pompiers.



Financé par :



“ Vos élus ”

Le 20 mars, 32 nouveaux élus ternois se sont réunis dans la salle des mariages de la ville lors d'un Conseil municipal extraordinaire pour l'installation du nouveau conseil. C'est la doyenne, Maryse Gladieux, qui a présidé la séance. Suite au vote des conseillers municipaux, Aurélien Gall a été élu Maire de Tergnier. Puis tour à tour, les maires délégués et adjoints ont été également élus.





Aurélien Gall

Maire de Tergnier

LES MAIRES DÉLÉGUÉS



Olivier Quina

Maire délégué de Fargniers



Stéphanie Muller

Maire déléguée de Quessy



Sylvie Ragel

Maire déléguée de Vouël

LES ADJOINTS



Maryse Gladieux

1^{re} adjointe en charge
de la vie associative et des
manifestations municipales



Loïc Viéville

2^e adjoint en charge
des solidarités et des familles



Jessica Oden

3^e adjointe en charge
de la réussite éducative et
de la restauration municipale



Fortunato Bianchini

4^e adjoint en charge
de l'urbanisme, du patrimoine
municipal et de l'habitat digne



Mélanie Gall-Berdal

5^e adjointe en charge
de la culture pour tous et du
patrimoine historique



Nicolas Demany

6^e adjoint en charge
des sports, des équipements et
événements sportifs



Jessica Lefranc

7^e adjointe en charge
du Droit des femmes, de la
lutte contre les discriminations
et de l'état civil



Paulo de Sousa

8^e adjoint en charge
du développement territorial,
de l'équipement, et de
la stratégie énergétique

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Odette Hup

Conseillère municipale déléguée
aux aînés



Nicolas Feton

Conseiller municipal délégué
au suivi des chantiers



Agnès Lannois-Senechal

Conseillère municipale déléguée
à l'insertion des jeunes



Foucauld Giuliani

Conseiller municipal délégué
à l'éducation populaire



Alicia Munoz

Conseillère municipale déléguée
aux temps périscolaires et garderies



Jean-Claude Caudron

Conseiller municipal délégué
à la Base nautique de
la Frette et au tourisme



Naïma Ben Balla

Conseillère municipale déléguée
à l'attractivité de la Ville



Philippe Delacourt

Conseiller municipal délégué
à la prévention et à la protection
des Ternois

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Bernard Bronchain



Albanne Auprêtre



Chloé Grenier



Virgile Chenot



Patrick Michaux



Najia Krikba

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION



Frédy Deguin-Dawson



Virginie José



Patrice Cordier



Laurence Willocq



Claude Deguin-Dawson



Alain Lamotte



Michaëla Rochette



Dans les coulisses... de la FERME PEDAGOGIQUE



1.

Le terrain de la ferme pédagogique s'étend sur une surface de plus de 18 500 m². L'ensemble comprend deux bâtiments complètement restaurés pour accueillir les visiteurs ainsi que 9 enclos construits pour abriter les animaux. L'ensemble du parc se compose également de nombreux espaces verts et boisés. L'accès à la ferme pourra se faire directement depuis le parking de la Base de loisirs de La Frette.

2. et 3.

Les travaux de la ferme pédagogique ont débuté en septembre 2025 et se sont déroulés en deux phases. La première a concerné les aménagements extérieurs et la restauration de l'écurie (photos 2 et 3 : vues avant / après). Ce bâtiment servira de local technique et abritera des animaux.

4. et 5.

Près de 3 500 m² d'enclos ont été construits. Ces derniers accueilleront une dizaine d'espèces d'animaux dont chèvres, moutons, poules, canards, ânes miniatures et un paon blanc.

6.

Vue du parc de la ferme. La réalisation des enclos et du cheminement a eu lieu lors de la phase 1 des travaux. Tout l'espace, longtemps laissé à l'abandon, a dû être débroussaillé. Une opération réalisée par les équipes d'Hortibat. Le travail a mobilisé dix personnes quotidiennement pendant un mois.



07.05.2021 11

2



3



4



5

7. et 8.

Phase 2 des travaux, débutée en janvier 2026. Cette dernière concerne la réhabilitation de la longère principale. Cette dernière sera composée au rez-de-chaussée des espaces d'accueil du public avec notamment un espace de documentation et une salle pédagogique. La salle de préparation de la nourriture et l'infirmierie pour les animaux se situeront également dans ce bâtiment.

L'étage de la longère sera réservé au logement du gardien.

9.

Deux noues ont été installées lors des travaux de réaménagement du parc de la ferme. Elles recueilleront et filtreront les eaux pluviales tout en favorisant l'infiltration. L'excédent viendra alimenter la future mare aux canards.

10.

Vue aérienne du cheminement en schiste reliant l'entrée de la Base de loisirs de La Frette à l'entrée principale de la Ferme pédagogique. Le revêtement est perméable pour permettre l'infiltration des eaux pluviales.



Financé par :





Sylvie Ragel, Maire déléguée de Vouël

Simplifier le quotidien : les services à domicile du CCAS

Afin de favoriser le maintien à domicile et d'accompagner les habitants dans leur vie quotidienne, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose un service d'entretien et d'accompagnement à domicile accessible à tous. Destiné en priorité aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ou aux personnes temporairement fragilisées, ce service permet de vivre chez soi dans les meilleures conditions possibles. Les prestations proposées comprennent notamment l'entretien du logement avec le ménage courant, le nettoyage des surfaces et des sols, ainsi que l'entretien du linge. Les agents peuvent également accompagner les bénéficiaires dans certaines activités quotidiennes comme l'aide au lever et au coucher, l'aide partielle à la toilette et à l'habillage, la préparation des repas ou l'aide à leur prise. Le service peut aussi intervenir pour



accompagner les personnes après une hospitalisation ou pour soutenir les activités favorisant l'autonomie et la stimulation physique et intellectuelle. Les personnes intéressées ou leurs proches peuvent contacter le CCAS

pour obtenir des renseignements ou engager les démarches nécessaires :
CCAS
47 Rue des 4 Fils Paul Doumer
03 23 57 83 20
ccas@ville-tergnier.fr



INSERTION DES JEUNES

Agnès Lannois-Sénéchal, Conseillère municipale déléguée

Emploi quartier

Le jeudi 11 juin, de 15h30 à 18h, le quartier Roosevelt accueillera une nouvelle édition de l'événement « L'emploi au cœur du quartier ». Sur place, entreprises, structures d'accompagnement et professionnels de l'insertion seront présents pour informer, conseiller et orienter les participants. Une nouveauté cette année : un pôle dédié aux jeunes. Cet espace réunira des acteurs proposant des solutions pour faciliter l'immersion dans le monde professionnel.





RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET RESTAURATION MUNICIPALE

Jessica Oden, Adjointe

Rien ne se perd, tout se transforme : les biodéchets valorisés

Les biodéchets produits au Restaurant municipal et en restauration scolaire sont désormais systématiquement transformés en énergie ou en fertilisant naturel.

Chaque jour, les cuisines municipales et scolaires de la commune produisent des restes alimentaires inévitables : épluchures, fruits et légumes, restes de repas non consommés, pain, produits céréaliers ou encore denrées périmées. Même si ces déchets étaient déjà triés et collectés, la Ville a conclu en décembre dernier un partenariat avec l'entreprise Agricyclage, située dans les Ardennes, pour que ces derniers soient désormais davantage valorisés. Grâce à un procédé appelé méthanisation, les déchets alimentaires collectés par Agricyclage auprès de ses 800 partenaires produisent une énergie verte appelée biogaz et un fertilisant naturel appelé Digestat. À Tergnier, la collecte est organisée une fois par semaine pour garantir une gestion hygiénique, efficace et adaptée aux volumes générés par les services de restauration. Après tri et déconditionnement, ces biodéchets sont traités. Au total, le biogaz



ainsi produit permet de subvenir aux besoins en énergie de 9 600 personnes. De même, les déchets collectés permettent de fabriquer 36 000 tonnes d'engrais organiques par an. Ainsi, chaque fois que vous déposez vos restes dans les bacs de tri mis à disposition au Restaurant municipal, vous participez activement à une économie circulaire vertueuse.

Vous ne verrez plus jamais vos épluchures du même œil !



TEMPS PÉRISCOLAIRES ET GARDERIES

Alicia Muñoz, Conseillère municipale déléguée

Besoin d'un moyen de garde avant et après l'école ?



Mis en place depuis la rentrée 2025, le service de garderie vous accompagne dans votre organisation au quotidien. Il est proposé dans toutes les écoles publiques, y compris les maternelles, à partir de 3 demandes minimum par école. La garderie est mise en place avant l'école de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h. Les parents peuvent venir récupérer leurs enfants à tout moment pendant cette plage horaire. Ces temps d'accueil permettent aux

enfants de participer à des activités courtes et adaptées, privilégiant des moments calmes et récréatifs. L'inscription à la garderie se fait à la carte, en prévenant au minimum 48 heures à l'avance.

Renseignements et dossiers :



Festival des familles

ESPACE

«AU FIL DE L'EAU»



“

La parentalité dans tous ses états !

Save the date ! Le Festival des familles revient le 30 mai à l'Espace «Au fil de l'eau». Cet événement est incontournable pour tout savoir sur la parentalité. Rencontrez des professionnels pour découvrir tous les services et actions mis en place. Passez un agréable moment de détente en visitant les stands ludiques.

Samedi 30 mai de 10h à 18h
Espace « Au fil de l'eau »
133 avenue Jean Jaurès 02700 Tergnier

”



SOLIDARITÉS ET FAMILLES

Loïc Viéville, Adjoint

Séjours été : des vacances pleines d'aventures

Comme chaque été, l'Espace « Au fil de l'eau » propose aux enfants et aux adolescents de profiter de séjours thématiques pour faire le plein d'activités et de souvenirs. Trois séjours sont programmés cette année en fonction de l'âge des participants. Du 20 au 25 juillet, les jeunes de 8 à 14 ans pourront participer à un séjour équitation. Avis aux amoureux des chevaux, qui pourront s'initier ou se perfectionner à l'équitation. Soins des animaux, balades et activités de plein air seront également au programme. Du 27 juillet au 1^{er} août, les enfants de 6 à 10 ans partiront pour un séjour à la ferme. Découverte de la vie agricole, rencontre avec les animaux et participation aux activités quotidiennes rythmeront la semaine. Enfin, du 3 au 8 août, les adolescents de 12 à 17 ans pourront vivre une expérience sportive avec un séjour motocross à Péronne. Les pilotes en herbe pourront pratiquer sur un site adapté et sécurisé.



Inscriptions

Jusqu'au 30 avril

Espace « Au fil de l'eau »

133 avenue Jean Jaurès

03 23 57 27 11

Places limitées



Olivier Quina, Maire délégué de Fargniers

Dernière ligne droite pour d'Estournelles de Constant

Les travaux de requalification de l'avenue d'Estournelles de Constant se poursuivent avec le démarrage de la phase 2. Elle concerne la portion allant de la rue Raymond Poincaré à la rue Henri Martin. En février, l'enfouissement des réseaux s'est achevé, une intervention essentielle pour moderniser les infrastructures, renforcer la fiabilité des équipements et améliorer l'esthétique de l'espace public. Cette période a également été consacrée à la dépose des anciens poteaux. Depuis début mars, les travaux de voirie ont repris selon le même process que pour la phase 1 (de la rue Henri Martin à la rue Raymond Poincaré). La finalisation de l'opération est prévue à l'automne, avec la plantation des derniers arbres de pluie.





SPORTS, ÉQUIPEMENTS ET ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
Nicolas Demany, Adjoint

Nouvelle fosse pour l'ESCT gymnastique, une histoire pleine de rebondissements !

La concrétisation d'un projet repose parfois sur la créativité ! Le remplacement de la fosse de gymnastique au Complexe Léo Lagrange en est une illustration.

Au Complexe Léo Lagrange, la fosse de gymnastique (un équipement creusé dans le sol pour l'entraînement de figures acrobatiques), fortement usée et affaissée, ne répondait plus pleinement aux normes de sécurité attendues. Elle ne garantissait plus une absorption optimale des chocs, exposant les pratiquants, notamment les plus jeunes et les publics présentant des besoins spécifiques, à des risques accrus de blessures. Il était donc nécessaire de prévoir le remplacement de cet équipement. Une piste inattendue s'est ouverte pour pouvoir financer la nouvelle acquisition. Dans le cadre

de la Délégation de Service Public du crématorium, la Ville dispose d'une somme issue du recyclage et de la valorisation des métaux provenant des crémations, consignée auprès de la Fondation Roc Eclerc. Une partie de cette réserve a été mobilisée. Le club de gymnastique a ainsi pu procéder à l'achat de la fosse, avec l'appui de financements complémentaires et d'une subvention exceptionnelle attribuée début 2026. Grâce à cette nouvelle fosse, les 294 licenciés de l'ESCT Gymnastique bénéficient désormais d'un équipement adapté, leur permettant de s'entraîner et de progresser dans des conditions optimales de sécurité.

32 972€
coût total du projet *

* entièrement subventionné par la Ville de Tergnier, le Crédit Agricole, Roc Eclerc et l'ESCT gymnastique.



La lecture à portée de tous



“

Ils livrent vos livres !

La Médiathèque L'Oiseau «Lire» propose un service de portage à domicile destiné aux personnes ayant des difficultés à se déplacer. Chaque premier mardi du mois, Jean-Michel et Christel se déplacent pour apporter une sélection de romans, documentaires, revues et DVD directement chez vous. Renseignements et inscriptions au 03 23 37 25 26.

”

Vidéo « Dans les coulisses du portage à domicile ».





VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS MUNICIPALES

Maryse Gladieux, Adjointe

Cinq jours de festivités en mai

Du 22 au 26 mai, la fête patronale de Tergnier s'installe aux abords de la place de l'Hôtel de Ville. À côté des manèges et attractions, profitez d'un programme mêlant spectacles et animations culturelles, sportives et ludiques.

Cette année, c'est le mois de mai qui rime avec festivités ! La Fête de Tergnier sera de retour pour 5 jours d'animations, de spectacles et de sensations fortes du 22 au 26 mai. Les manèges, attractions et stands gourmands s'installeront rue Malraux et au parc Sellier. Dans la continuité des éditions précédentes, de nombreuses associations se mobiliseront pour proposer des animations sportives, culturelles et ludiques : concours, démonstrations, défis, initiations et événements tout public. Pour rythmer les soirées, des spectacles et concerts seront organisés comme de coutume place Paul Doumer. La programmation 2026 sera renouvelée, avec de nouveaux artistes et de nouveaux shows. Programme complet et définitif à paraître.



AINÉS

Odette Hup, Conseillère municipale déléguée

Goûter de la Pentecôte pour nos aînés



Prenez un agréable moment à la Salle des Arts et loisirs ! L'édition 2026 du Goûter de la

Pentecôte se déroulera le samedi 23 mai, de 14h30 à 18h. L'après-midi, placé sous le signe de la convivialité

et de la musique se déroulera en deux parties : un spectacle pour débiter, suivi d'un temps de danse animé par un orchestre live. L'évènement est réservé aux Ternois et Ternoises âgés de 65 ans et plus. Les places étant limitées, il est recommandé de s'inscrire rapidement !

Inscriptions :

Au CCAS (47 rue des 4 Fils Paul Doumer)

Du 20 avril au 8 mai, 9h30 - 11h / 14h30 - 16h30.

2 réservations par personne maximum.



“

Vendredi 5 juin

Genre : Humour

Tarif plein : 20€, tarif réduit : 10€ et gratuit -12 ans

Tanguy Pastureau

Dans un monde qu'il juge de plus en plus hostile, Tanguy Pastureau transforme la peur, la violence et les tensions sociales en matière comique. Avec son humour mordant et son écriture brillante, il revendique sa sensibilité et célèbre le doute comme une force. Un spectacle drôle, piquant et intelligent, où l'on rit de tout... ou presque.

Centre Culturel Municipal François Mitterrand
7 rue Marceau 03 23 40 24 40 - centre.culturel@ville-tergnier.fr
billetterie.ville-tergnier.fr

”

Ma nuit à Beyrouth



© Marie-Clémence David

Vendredi 22 mai 20h30

Centre Culturel Municipal François Mitterrand

7 rue Marceau 03 23 40 24 40

centre.culturel@ville-tergnier.fr

Durée : 1h

**Tout public dès 13 ans / Genre : Théâtre, danse
par Diptyque théâtre**

Tarifs : 9€ / 4€ / gratuit -12 ans

Un spectacle entre théâtre et danse où l'humour et l'émotion se mêlent pour raconter l'absurdité et la poésie de la vie à Beyrouth aujourd'hui. Une nuit d'attente, des souvenirs, des corps qui dansent et une ville qui vit à travers ses histoires...

Semaine musicale ternoise



Du 13 au 19 juin

Renseignements : 03 23 57 54 54

conservatoire@ville-tergnier.fr

Cet événement est devenu au fil des années un temps fort dédié à la musique. Le temps d'une semaine, concerts, rencontres et moments musicaux seront proposés dans divers lieux de la ville. Cette année, le Conservatoire accueillera une part importante de la programmation, le faisant pleinement exister, au-delà de sa fonction d'enseignement, comme un espace d'écoute, de découverte, de diffusion et de partage ouvert à tous.

Retrouvez le détail des rendez-vous sur :

Fête de la musique



Dimanche 21 juin

Parc Sellier

Renseignements : 03 23 40 24 40

centre.culturel@ville-tergnier.fr

Tout public / Gratuit

Le 21 juin, profitez des longues heures de lumière et célébrez la musique lors d'un concert en plein air. Artistes locaux, styles musicaux variés et ambiance festive seront au rendez-vous pour le plaisir d'écouter de la bonne musique sous les étoiles !

> **ÉVÉNEMENTS****DU 22 AU 26 MAI****FÊTE DE TERGNIER**

Parc Sellier, rue Malraux et
avenue du Général de Gaulle
(voir p.24)

**VENDREDI 29 ET
SAMEDI 30 MAI****FESTIVAL DES FAMILLES**

Espace « Au fil de l'eau » -
à partir de 16h le vendredi et
de 10h à 18h le samedi (voir
p.20)

Tout public / Gratuit

> **SPECTACLES****MARDI 5 MAI****LA MORDUE**

Concert

Centre culturel - 20h30

Tout public / Gratuit sur
réservation

MERCREDI 17 JUIN**BASTIEN ET BASTIENNE**

projection de l'opéra de
jeunesse de Mozart

Micro-Folie - 17h

Tout public dès 6 ans /
Gratuit sur réservation à la
Médiathèque (03 23 37 25 26)

> **ANIMATIONS /
RENCONTRES****MERCREDI 22 AVRIL****ATELIER BIBLIOCRÉATIF**

Médiathèque - 10h

De 4 à 6 ans / Gratuit sur
inscription

**VENDREDI 22 MAI****LE COIN DES MINIS
LECTEURS**

Lectures et ateliers

Médiathèque - 9h30

Tout public jusque 3 ans /
Gratuit sur inscription

SAMEDI 23 MAI**RENÉ LALIQUE, SA VIE,
SON OEUVRE EN TOUTE
TRANSPARENCE**

Projection Printemps de l'Art
déco

Micro-folie / Médiathèque - 17h

Tout public / Gratuit sur
réservation auprès de l'office
de tourisme du Pays picard au
03 75 30 00 21

**SAMEDI 30 MAI****NOTRE JARDIN INTÉRIEUR**

Atelier création textile

Médiathèque - 9h30 et 14h

Tout public / Gratuit sur
inscription

SAMEDI 30 MAI**AUTOUR DE LA
GRAINOTHÈQUE - TROC DE
GRAINES**

Rencontre

**Médiathèque - 9h30-12h /
14h-16h30**

Tout public / Gratuit

SAMEDI 30 MAI**L'ÂME DU VIOLON**

Concert - conférence

Conservatoire - 16h

Tout public / Gratuit sur
réservation

**DU 2 AU 13 JUIN****PERMANENCE DE
L'ARTOTHÈQUE**

**Médiathèque - du mardi
au vendredi : 14h-17h30
/ samedi : 10h-11h30 et
14h-16h30**

SAMEDI 6 JUIN

ATELIER MACRAMÉ

Carte blanche avec
Anne-Laure

Médiathèque - 14h

Public adulte / Gratuit sur
inscription



MERCREDI 17 JUIN

**HISTOIRES POUR PETITES ET
GRANDES OREILLES**

Lectures

Médiathèque - 10h30

Tout public dès 3 ans / Gratuit



> **EXPOSITIONS**

DU 29 AVRIL AU 30 MAI

LES GRAINES

ÉMOTIONNELLES DU PETIT

PRINCE

pat Elisabeth Hennuyer

Vernissage mardi 28 avril - 18h

Médiathèque

Tout public / Gratuit



SAMEDI 13 JUIN

LUDOTHÈQUE

Animation

Médiathèque - 14h

Tout public / Gratuit

VENDREDI 19 JUIN

**LE COIN DES MINIS
LECTEURS**

Lectures et ateliers

Médiathèque - 9h30

Tout public jusque 3 ans /
Gratuit sur inscription



MARDI 16 JUIN

ÉVEIL MUSICAL

Atelier

Médiathèque - 17h30

Tout public dès 4 ans / Gratuit



DU 6 MAI AU 12 JUIN

**L'ART S'EMPORTE #4 : DES
COULEURS PLEIN LES YEUX**

par l'Artothèque de l'Aisne

Vernissage mercredi 6 mai -
18h

Centre culturel

Tout public / Gratuit





DROIT DES FEMMES, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET ÉTAT CIVIL

Jessica Lefranc, Adjointe

Passage aux horaires d'été

Avec l'arrivée des beaux jours, les horaires d'ouverture de certains équipements passent à l'heure d'été. Du 1^{er} mai au 30 septembre, le Parc Sellier est ouvert de 8h à 22h. Sur la même période, les cimetières sont accessibles de 8h à 20h. La Base de loisirs de La Frette adopte les horaires suivants : en avril et mai de 10h à 17h, et en juin de 10h à 19h.



PRÉVENTION ET PROTECTION DES TERNOIS

Philippe Delacourt, Conseiller municipal délégué

Que faire en cas de nid de frelons asiatiques, d'essaim d'abeilles ou de chenilles processionnaires ?

Avec le retour du printemps, les insectes en tous genres sortent de leur hibernation. C'est le cas aussi des frelons asiatiques, abeilles et chenilles processionnaires. Que faire si vous rencontrez des nids ?

Frelons asiatiques :

- si le nid est situé à proximité d'un établissement fréquenté par du public ou sur le domaine public (voiries, parcs, ...) : appeler les pompiers qui interviendront
- si le nid est situé sur une propriété privée : il appartient au propriétaire de solliciter (à ses frais) l'intervention d'un professionnel.

Essaim d'abeilles :

Contactez un apiculteur qui viendra récupérer les petites butineuses. En attendant son arrivée, n'approchez pas les insectes. Il est également

interdit de détruire un essaim. Les coordonnées des apiculteurs sont référencées sur les sites spécialisés comme SOS essaim ou essaim-abeille.org.

Chenilles processionnaires :

- si elles se trouvent sur une zone peu

fréquentée, pas besoin d'intervenir !
- si leur présence représente un risque élevé (cours d'école, parc fréquenté, etc.), il faut s'en protéger !
Plus de renseignements :
<https://chenille-risque.info/>





Freddy Deguin-Dawson,
Groupe Rassemblement de la Droite Nationale

Mesdames ,Messieurs,
La parole nous est donnée, nous l'opposition municipale. Merci à celles et ceux qui ont exprimé un choix par les urnes, un dimanche ensoleillé et sans COVID. Un maire est-il représentatif de sa commune avec 1748 voix (2020) ou 2368 (2026) sur 9927 inscrits. Notre code électoral et nos lois nous imposent le respect des résultats. Nous serons une opposition exigeante ,guidée par l'intérêt général. Nous appelons la majorité à un fonctionnement démocratique respectueux, vivant d'échanges et de réflexions, ce qui n'est pas encore le cas...On prend les mêmes et on recommence , avec en plus le mépris et le non respect des délais des convocations, dès le début du mandat .Après une campagne où le code électoral est resté bien souvent dans le tiroir, un recours est déposé par notre liste auprès du Tribunal Administratif pour des manquements aux obligations de campagne. Il sera seul juge de nos réclamations et éventuellement donnera toute légitimité à l'élection et à ses élus. Le groupe Rassemblement de la Droite Nationale sera présent , accessible et à l'écoute des habitants, tant à la Mairie qu'à la Communauté d'Agglomération où le débat s'annonce rude pour le partage des postes à pourvoir...Notre engagement est clair et sincère, Avec vous, Pour vous !

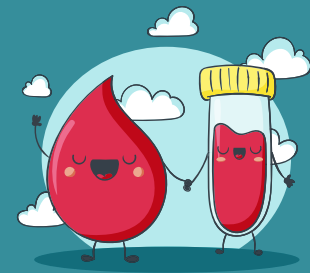
Les numéros utiles

15	17	18
SAMU	POLICE	POMPIERS
3919		119
VIOLENCES CONJUGALES		ENFANCE EN DANGER

SERVICE ÉLECTRICITÉ
03 23 57 05 01
(uniquement en cas d'urgence)

Don du sang

Le jeudi 28 mai
de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30
au Centre de vie
Jacques Desallangre
(rue Pierre Méchain
02700 Tergnier)
Rendez-vous :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Suivez l'actualité
de la ville de Tergnier
sur nos réseaux



Abonnez-vous aux
newsletters





Les mairies vous accueillent

TERGNIER - Hôtel de Ville

Place Paul Doumer - 02700 Tergnier

Tél : 03 23 57 11 27

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h

Le vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Le samedi : 10h - 12h (état-civil uniquement)

FARGNIERS - Mairie annexe

1 Place Carnégie - 02700 Fargniers

Tél : 03 23 57 27 76

Horaires :

Le lundi, mardi, jeudi : 8h30 - 12h

Le vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Fermeture le mercredi

QUESSY - Mairie annexe et agence postale

Place Paul Caille - 02700 Quessy

Tél : 03 23 57 30 80

Horaires :

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h30 - 16h45

Fermeture le mercredi

VOUËL - Mairie annexe et agence postale

Rue de Grasse - 02700 Vouël

Tél : 03 23 57 00 01

Horaires :

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 - 11h45

Fermeture le mercredi

Vos élus à votre écoute...

Les habitants peuvent rencontrer le Maire de Tergnier, les maires délégués et les adjoints sur rendez-vous.

Aurélien GALL, Maire de Tergnier

Olivier QUINA, Maire délégué de Fargniers

Stéphanie MULLER, Maire déléguée de Quessy

Sylvie RAGEL, Maire déléguée de Vouël

Maryse GLADIEUX, 1^{re} adjointe en charge de la vie associative et des manifestations municipales

Loïc VIEVILLE, 2^e adjoint en charge des solidarités et des familles

Jessica ODEN, 3^e adjointe en charge de la réussite éducative et de la restauration municipale

Fortunato BIANCHINI, 4^e adjoint en charge de l'urbanisme, du patrimoine municipal et de l'habitat digne

Mélanie GALL-BERDAL, 5^e adjointe en charge de la culture pour tous et du patrimoine historique

Nicolas DEMANY, 6^e adjoint en charge des sports, des équipements et événements sportifs

Jessica LEFRANC, 7^e adjointe en charge du Droit des femmes, de la lutte contre les discriminations et de l'état civil

Paulo DE SOUSA, 8^e adjoint en charge du développement territorial, de l'équipement, et de la stratégie énergétique

Renseignements et prises de rendez-vous au : 03 23 57 83 86

FÊTE PATRONALE DE TERGNIER DU 22 AU 26 MAI 2026 PARC SELLIER

